

# Metylan Vinyls



## Colle papiers peints Vinyls

Prête en 3 minutes  
Adhérence renforcée  
Indicateur coloré

### COMPOSITION

Colle en poudre à base d'amidon hydrosoluble.

### UTILISATION

**Metylan Vinyls** associe performance et rapidité de collage pour tous les papiers peints vinyls  
Plats  
Expansés à relief  
Encres gonflantes  
Hors pièces humides (cuisine, salle de bain..). Dans ce cas utiliser Metylan Spécial ou Metylan Max.

### MISE EN OEUVRE

La reconnaissance des fonds appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves et proposer les solutions.

La référence NFP 74-204 1 et 2 réf. DTU 59.4 « Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux » sert de document de référence.

#### Préparation du support

Les fonds doivent être conformes au DTU 59.4 : sains, lisses, propres, secs, solides, plans, non exposés à des remontées d'humidité et normalement absorbants.

Enlever les anciens papiers peints et revêtements muraux avec **Metylan Décolleur Actif**.

Éliminer toutes salissures et contaminations chimiques ou biologiques : fumée, suie, moisissure, bistre...

Supprimer les coups de crayon, traits de niveau, graffitis, etc. Reboucher les trous et les fissures avec un enduit approprié, poncer, dépoussiérer.

Remédier aux disparités du support ne présentant pas une uniformité de teinte par l'application d'une impression maigre.

Éviter l'utilisation d'impressions riches, nourrissantes et imperméables ou de mélanges susceptibles de bloquer les fonds.

Sur fonds plâtre, enduits plâtre, il est possible de pré-encoller avec Metylan Standards.

#### Implantation et découpe des lés

Vérifier grâce au numéro de bain que tous les rouleaux de papiers peints proviennent de la même fabrication.

Déterminer l'emplacement des lés.



## **METYLAN Vinyls**

---

Positionner le premier lé en partant d'un angle, puis tracer sur le mur une ligne verticale au fil à plomb, moins large que le lé d'environ 3 cm.

Eventuellement, numéroter le mur afin de faciliter le repérage ultérieur.

Couper les lés en suivant la hauteur des murs et en fonction du raccord.

Ajouter 5 cm pour chacun des arasements sous plafond et au ras des plinthes.

Marquer et classer les têtes de lé dans l'ordre de coupe, en veillant à leur inversion éventuelle signalée par le fabricant.

Les stocker à plat ou enroulés.

### **Préparation de la colle**

Dans un seau propre contenant la quantité appropriée d'eau propre et froide (cf tableau de dilution) créer un tourbillon puis verser régulièrement la totalité du paquet sans cesser de remuer jusqu'à début d'épaississement. Laisser reposer environ 3 minutes et brasser énergiquement.

Afin de visualiser l'application de la colle, celle-ci est légèrement teintée en rose. Une fois sèche la colle sera transparente.

### **Encollage des lés**

Encoller uniformément l'envers des lés avec une brosse en insistant sur les bords. Replier les extrémités du lé et laisser détremper environ 10 mn suivant les indications du fabricant.

### **Pose des lés**

Afficher le premier lé en suivant la ligne tracée sur le mur. A l'aide d'un balai de tapisserie, maroufleuse, favoriser le transfert et la répartition de la colle et chasser l'air emprisonné verticalement puis du milieu vers l'extérieur.

*Attention : un marouflage trop énergique peu provoquer l'allongement du papier peint et des remontées de colle au joint.*

A l'aide d'un cutter à lame fine (toujours parfaitement tranchante) et d'un guide (règle) faire les arasements hauts, bas et les découpes.

Les autres lés sont positionnés dans le même sens (ou inversés s'il y a lieu) selon l'ordre établi lors de la découpe.

L'affichage des lés se fait bord à bord

Maroufler délicatement les joints si nécessaire avec une roulette sans trop écraser.

Eponger immédiatement à l'eau claire les débordements et taches éventuels de colle (Raccord, peinture, menuiseries, tuyauteries, etc...)

## **CONDITIONNEMENT**

**Metylan Vinyls** est disponible en paquet de 200 g.

## **STOCKAGE**

De la poudre : 24 mois / 730 jours au sec.

De la colle préparée : 7 jours dans un récipient propre, bien fermé et hors gel.



## OBSERVATIONS

Se conformer aux prescriptions de mise en oeuvre des fabricants de papiers peints et de revêtements.

Éliminer les taches de colle fraîches avec une éponge humide.

Nettoyer à l'eau les outils avant que la colle ne sèche.

La marque Metylan est préconisée par la plupart des fabricants de papiers peints.

Pour choisir la colle convenant à des papiers peints non mentionnés dans cette fiche technique, se reporter aux tableaux de préconisation **Metylan/Ovalit**.

Non inflammable

Conserver hors de la portée des enfants.

## NOTE COV



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## SECURITE – HYGIENE - ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité de **Metylan** Standards disponible sur demande pour les professionnels au 01 46 84 97 87 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Étant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé.

Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

## ELIMINATION DES DECHETS

Restes de produits durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Ne recycler que des emballages entièrement vides. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080410.

Mise à jour de la fiche technique : Avril 2017

### **HENKEL** France **SERVICE TECHNIQUE**

161, rue de Silly, F-92100 Boulogne-Billancourt

Tél : 01 46 84 97 87

